

CHARTRE D'ENGAGEMENT QUALITE DE L'APPRENTISSAGE

L'APPRENTI(E)

Nom et prénom de l'apprenti(e) :

En tant qu'apprenti(e), je m'engage à :

- M'impliquer pleinement dans l'enseignement dispensé par le CFA et dans le travail confié par l'employeur
- Respecter les règles de l'entreprise ainsi que celles de l'établissement de formation en prenant soin des lieux et du matériel
- Respecter mon statut de salarié(e) dans l'entreprise et dans le CFA
- Respecter les horaires prévus dans mon contrat
- Tirer partie des conseils des formateurs et du maître d'apprentissage
- Faire vivre et alimenter mon carnet d'apprentissage, outils d'évaluation et communication avec mon maître d'apprentissage et mon référent
- Participer aux épreuves du diplôme avec la motivation du résultat

LE CFA

Nom et prénom du référent :

Représentant du CFA : **CFA DU GRAND BERGERACOIS**

En tant que représentant du Centre de Formation je m'engage à :

- Accueillir l'apprenti(e)
- Informer l'apprenti(e) et le maître d'apprentissage du programme et des modalités d'évaluation de la formation
- Assurer la formation de l'apprenti(e) en conformité avec le référentiel du diplôme
- Personnaliser le parcours de formation avec l'apprenti(e), l'employeur et le maître d'apprentissage
- Assurer la coordination entre la formation dispensée par le CFA et celle assurée par l'entreprise notamment en mettant en place un carnet d'apprentissage dans lequel seront recensés les activités que le jeune doit réaliser en entreprise ainsi que les objectifs d'évaluation
- Echanger régulièrement avec l'apprenti(e) et le maître d'apprentissage notamment en cas de difficultés
- Evaluer régulièrement l'apprenti(e)
- Informer l'entreprise des résultats et de l'assiduité de l'apprenti(e)
- Informer l'apprenti(e) de l'existence des dispositifs d'aides régionales relatives aux Transports-Hébergement-Restoration (THR) et aux Fonds Social d'Aides aux Apprentis (FSAA)

L'ENTREPRISE

Nom de la société et de l'employeur :

Nom et prénom du maître d'apprentissage :

En tant qu'employeur d'un(e) apprenti(e) et maître d'apprentissage nous nous engageons à :

- Organiser l'intégration de l'apprenti(e) en prenant le temps de l'accueillir et de l'informer sur le règlement intérieur, sur les consignes de sécurité et sur son statut de salarié
- Définir les missions de l'apprenti(e) et le faire évoluer tout au long de la formation en cohérence avec le diplôme préparé
- Evaluer régulièrement le travail et la progression de l'apprenti(e)
- Cadrer et encadrer le travail de l'apprenti(e) en lui transmettant son savoir faire
- Etre acteur de la pédagogie de l'alternance : respecter le calendrier de l'alternance, rencontrer le référent, exploiter le carnet d'apprentissage, informer le CFA des absences de l'apprenti(e)

Fait en 3 exemplaires,

Le
Entreprise / Maître d'apprentissage
Nom et signature/Cachet

Le
CFA / Référent
Nom et signature/Cachet

Le
Apprenti(e) / Parents
Nom et signature